Source aps lundi, 23 Avril 2018

**Ramadhan 2018: un nouveau système d'information pour relever les prix de certains produits en temps réel**

Le ministère du Commerce a mis en place, un nouveau système d’information relatif au suivi de la tendance des prix au  niveau des marchés de gros et de détail, permettant d’intervenir en cas de pics enregistrés, et ce, dans le cadre de la préparation du mois de ramadhan 2018, a annoncé dimanche à Alger, le ministre du Commerce, Said Djellab.

"Au titre du mois de ramadhan 2018, nous avons mis en place un nouveau système d’information aux stades du gros et du détail, permettant de relever les prix, en temps réel, et ce, pour les principaux produis d’épicerie, des fruits et légumes, des viandes rouges et blanches", a indiqué M. Djellab lors d’une rencontre nationale avec les directeurs régionaux et de wilaya.

Selon lui, en cas de pics des prix sur certains produits, une enquête sera déclenchée par une cellule d’analyse devant permettre d’identifier les causes.

Ce nouveau dispositif  se veut ainsi un système d’alerte en cas de pics des prix, a souligné le ministre selon qui, à partir de ce mardi les services du commerce commenceront déjà à relever les prix de certains produis.

[**Ramadhan 2018: des mesures pour assurer l'approvisionnement régulier en produits de base**](http://www.aps.dz/economie/71334-ramadhan-2018-des-mesures-pour-assurer-l-approvisionnement-regulier-en-produits-de-base)

Parmi aussi les mesures devant permettre d’assurer la disponibilité des produits de large consommation, à des prix abordables durant le mois de ramadhan, M. Djellab a cité l’organisation des marchés spécifiques, et ce, en coordination avec l’Union générale des travailleurs algériens (UGTA), l’Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), les chambres de commerce et d’industrie (CII) et les chambres de l’agriculture.

"Nous allons solliciter le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour mettre en place des marchés itinérants, à raison de deux (2) à cinq (5) marchés par wilayas", a expliqué M. Djellab.

Devant permettre aux producteurs de vendre directement aux consommateurs, ces marchés, selon le ministre, seront ouverts cinq (5) jours avant le mois de ramadhan, et ce, pour avoir un effet d’entrainement vers la baisse des prix avant le mois sacré , a-t-il encore expliqué.

Mieux encore, le département de M. Djellab veut rendre, après le mois de ramadhan, ces espaces itinérants, des marchés permanents "hebdomadaires".

Djellab a également mis l’accent sur l’impératif de généraliser l’affichage des prix, tout au long du processus de commercialisation, et de respecter également les prix règlementés des produits alimentaires de large consommation (le lait pasteurisé en sachets, la semoule, l’huile raffinée,le sucre, etc. ).

Autre instruction donnée aux cadres de son secteur: l’impératif de mobiliser tous les fonctionnaires appartenant aux services techniques et les affecter aux opérations de contrôle sur le terrain.